

AFFAIRE N° 1 - Autorisation d'ouvrir et de fermer dans différentes écoles de la Commune des classes primaires et maternelles.

Le SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Monsieur le Vice-Recteur vient de me faire parvenir une liste de classes primaires élémentaires et maternelles à ouvrir ou à fermer dans les différentes écoles de la Ville.

Ces propositions de mesures de cartes scolaires se sont portées sur les groupes suivants :

Ecole annexe maternelle de Ste Clotilde	4 classes (ouverture d'école)
Ecole maternelle Candide Azéma	1 classe
Ecole mixte de la Chaumière	1 classe élémentaire
Ecole maternelle de la Chaumière	3 classes (ouverture d'école)
Ecole maternelle de St-François 7ème km	3 classes (ouverture d'école)
Ecole mixte Centrale groupe B	1 classe enfantine
Ecole maternelle rue Jules Auber	6 classes (ouverture d'école)
Ecole maternelle Canal du Brûlé	2 classes (ouverture d'école)
Ecole maternelle Jules Reydellet	3 classes
Ecole mixte Jules Reydellet groupe B	1 classe de fin d'études
Ecole mixte Bretagne Grand Canal	3 classes élémentaires (ouverture d'école)
Ecole maternelle Cité Michel DEBRE	1 classe le)
Ecole mixte Commune Prima	3 classes élémentaires
Ecole de garçons Damase LEGROS	1 classe élémentaire
Ecole de filles Damase LEGROS	1 classe de fin d'études
Ecole de filles de Ste Clotilde	1 classe élémentaire
Ecole de garçons rue Bouvet	1 classe élémentaire
Ecole de filles rue Bouvet	1 classe élémentaire
Ecole mixte Montagne 16ème km	1 classe élémentaire
Ecole de garçons Gabriel MACE	1 classe de perfectionnement

FERMETURE DE CLASSES :

Ecole de filles rue Bouvet	1 classe enfantine
Ecole d'Application mixte groupe B	4 classes enfantines + 2 élémentaires
Ecole mixte la Chaumière	3 classes enfantines
Ecole mixte St-François 7ème km	2 classes enfantines
Ecole mixte Camélias groupe A	1 classe élémentaire
Ecole mixte Centrale groupe A	1 classe enfantine + 1 perfectionnement
Ecole mixte Joinville	2 classes enfantines
Ecole mixte canal du Brûlé	2 classes enfantines
Ecole mixte Jules Reydellet groupe A	1 classe enfantine
Ecole mixte Jules Reydellet groupe B	1 classe élémentaire

La création de ces nouvelles classes étant indispensable au bon fonctionnement de la scolarité à St-Denis, je vous demande Mesdames et Messieurs d'approuver cette liste.

LE MAIRE - Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

x

x

x

Vu
St Denis le 9 septembre 1944
P. le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé : J. P. Proust
P. C. C. C.
Le Directeur des Aff. Financières
Signé : R. Porsy.